



DÉLIT DE SEPARATISME

Le 4 février l'Assemblée Nationale a unanimement adopté le nouveau délit de « séparatisme », mesure principale du projet de loi « confortant le respect des principes de la République ». Ce texte prévoit de punir de cinq ans d'emprisonnement et de 75000 euros d'amende toute personne menaçant, violentant ou intimidant un élu ou un agent du service public dans le but de se soustraire totalement ou partiellement aux règles des services publics. De manière générale, le texte doit permettre de pénaliser la pression communautariste et de lutter contre l'islamisme radical.

ACCUSATIONS FRONTEX

L'agence Frontex est visée par une enquête du gendarme européen anti-fraude, l'Olaf (Office européen de lutte antifraude) pour des accusations de refoulements illégaux de migrants. En effet, des accusations de dérives sont régulièrement rapportées dans la presse depuis le début de l'année 2021. A la suite de ces accusations, le conseil d'administration de Frontex (composé de représentants des Etats membres et de la Commission européenne) a mis en place un groupe de travail chargé d'enquêter sur le dossier. Par ailleurs et de manière inédite, l'agence a suspendu fin janvier ses opérations en Hongrie à la suite d'un arrêt de la justice européenne condamnant la politique d'asile de ce pays.

PMA POUR TOUTES

C'est un rejet auquel personne ne s'attendait. Le Sénat a adopté le projet de loi bioéthique sans la mesure phare du texte : la PMA pour toutes. Un an plus tôt, les sénateurs avaient pourtant autorisé l'ouverture de la PMA aux couples de femmes et aux femmes seules tout en excluant néanmoins le remboursement par la sécurité sociale. Une commission mixte paritaire sera organisée dans quelques semaines pour tenter de trouver un accord sur le texte. En cas d'échec, le texte devra être examiné une troisième fois par l'Assemblée nationale. D'autres mesures ont été écartées : la possibilité pour les femmes d'autoconservation de leurs ovocytes sans raison médicale, la prise en compte de la « détresse psychosociale » pour accéder à une interruption médicale de grossesse (IMG) et la création d'embryons chimériques.

- Voici ci-dessus « Scène de rue à Montmartre », œuvre réalisée en 1887 par le maître hollandais Vincent Van Gogh. Le tableau, dans un état de conservation incroyable, est extraordinaire puisque c'est une œuvre qui n'avait jamais été dévoilée sur le marché de l'art, conservée depuis plus de cent ans dans le bureau de son propriétaire. Cette œuvre, charnière dans l'évolution picturale de l'artiste, a été estimée entre 5 et 8 millions d'euros par Sotheby's et sera mise aux enchères le 25 mars prochain.
- La crise sanitaire et le couvre-feu ont amplifié la tendance « fourmi » des français. Le mois de janvier 2021 a été un mois record pour le livret A, puisque plus de 6.32 milliards d'euros ont été déposés. Les français ne sont pas les seuls à faire usage de l'épargne de précaution qui a explosé partout en Europe depuis le début de la pandémie.
- L'INSEE a dressé un bilan historiquement bas des naissances en France. En effet, la crise sanitaire semble avoir dissuadé les français de faire des enfants. En décembre 2020, soit neuf mois après le début du premier confinement, il y a eu 7% de nouveau-nés en moins qu'en décembre 2019. En janvier, la baisse est encore plus forte : -13% par rapport à janvier 2020.
- Chaque jour, plus de 85 faits de « violences à personnes dépositaires de l'autorité publique » sont enregistrés. Ce chiffre ne concerne que la police nationale et il est probable qu'il soit sous-évalué. Sur le seul mois de janvier, le ministère de l'Intérieur a recensé pas moins de 2288 faits de « violences à personnes dépositaires de l'autorité publique ». Ces violences, en constance augmentation, ont été multipliés par 2,3 en vingt ans. Les régions les plus touchées sont Paris, la Seine-Saint-Denis et le Nord.
- L'avocat britannique Karim Khan a été élu procureur général de la Cour Pénale internationale et remplacera ainsi la magistrate gambienne Fatou Bensouda. Karim Khan dirige depuis 2018 l'enquête de l'ONU sur les crimes de l'organisation Etat islamique (EI) en Irak. Il aura comme mission de continuer les affaires ouvertes par son prédécesseur notamment les enquêtes sur l'Afghanistan et la Palestine.
- Le conseil des écoles de San Francisco a décidé de débaptiser plus de 40 établissements qui portaient des noms illustres mais sujets à controverses dont parmi eux : George Washington, Thomas Jefferson, James Madison ou encore Abraham Lincoln.
- Nicolas Sarkozy a été déclaré coupable de corruption et de trafic d'influence et est ainsi condamné à trois ans de prison dont un ferme dans l'affaires des écoutes. Il devient ainsi le deuxième président de la République (après Jacques Chirac condamné pour détournement de fonds publics, abus de confiance et prise illégale d'intérêt) à être condamné par un tribunal correctionnel.
- Lancé en juillet 2020, le robot appelé « Perseverance » a enfin atteint le sol martien le 18 février. Le rover a été posé au fond du cratère Jezero, grande structure circulaire de 45 km de diamètre où se trouvait, il y a 3 milliards d'années, un delta fluvial. L'un des objectifs principaux de la mission est de rechercher d'éventuelles traces de vie.